

Semaine du 2 au 6 octobre 2023

GLYPHOSATE – Renouvellement de l'autorisation du glyphosate

Le 28 septembre 2023, la demande de débat déposée au Parlement européen par les Verts relative au renouvellement de l'autorisation du glyphosate a été approuvée par la Conférence des présidents de groupes.

Pour rappel, le 20 septembre la Commission européenne a proposé de renouveler l'autorisation du glyphosate, nécessaire à l'un des produits phares de la lutte contre les adventices, pour une durée de 10 ans alors que la dernière approbation accordée était de 5 ans.

Cette perspective divise au sein des Vingt-Sept. En effet, à la suite du **Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale** du 22 septembre dernier, les positions de certains Etats membres ont été clarifiées : l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Autriche sont défavorables au renouvellement de l'autorisation de l'herbicide. La France a quant à elle déclaré par la voix du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau, faire confiance à « *la science, aux études qui disent que le glyphosate ne pose pas de problème cancérigène* ».

Or, si le glyphosate venait à être interdit au sein de l'Union, de nombreux agriculteurs se retrouveraient en difficulté, faute d'alternative. Le glyphosate permet en effet de limiter le passage d'engins de travail du sol en détruisant les vieilles souches et évitant leurs repousses dans certaines cultures, à l'instar de celle de la canne à sucre. Cet herbicide contribue ainsi à l'amélioration des rendements agricoles indispensables à la viabilité de ces exploitations, dont le modèle économique est déjà mis à mal par la concurrence internationale.

Mercredi 4 octobre en session plénière, le Parlement échangera sur le renouvellement de l'approbation du glyphosate pour dix ans. Si ce débat ne donnera pas lieu à un vote, la Commission et la présidence du Conseil de l'Union européenne sont néanmoins appelés à s'exprimer devant les parlementaires.

PLANIFICATION ECOLOGIQUE – Analyse des annonces à l’issue du Conseil de planification écologique

Lundi 25 septembre, Emmanuel Macron a présidé le Conseil de planification écologique en présence de la Première ministre et des membres du Gouvernement, à l’issue duquel il a présenté de [nombreuses mesures](#) afin de permettre à la France de réduire de 55% ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La stratégie détaillée repose sur trois piliers : une politique de sobriété mesurée, une politique d’innovation et une politique de transformation.

De nombreux pans de l’économie sont concernés et le secteur agricole ne fait pas exception. Après avoir annoncé la diminution de 30% de l’utilisation du glyphosate en France, le Président de la République a assuré que le Gouvernement ne laissera jamais les agriculteurs sans solution, en ligne avec une politique d’écologie dite “accessible et juste”. Il a ainsi évoqué le deuxième pilier de la planification écologique en garantissant des investissements dans la recherche et dans l’accompagnement, dans le but de ne pas perdre en compétitivité, tout en supprimant le glyphosate de l’agriculture française.

Il s’agit-là d’une annonce importante pour le monde agricole et les agriculteurs pour qui le glyphosate est un herbicide indispensable dans la lutte contre l’enherbement et dont l’utilisation permet l’amélioration du rendement agricole. Une attention particulière sera portée sur les mesures d’exception, d’exemption et de compensation permettant de traduire dans les faits cette annonce.

Le soutien à la “taxe carbone” aux frontières, décrit comme un mécanisme absolument essentiel pour les producteurs français, ainsi qu’aux clauses miroirs, a été renouvelé, sans pour autant mentionner la spécificité des RUP sur ces sujets. Par ailleurs, le Gouvernement encourage les agriculteurs à trouver en l’écologie une réponse à la baisse des rendements, notamment par le biais de l’agrivoltaïsme ou de la biomasse. Cependant, il s’agirait davantage d’une solution pour le Gouvernement que pour les agriculteurs, pour lesquels générer un revenu juste et décent est toujours plus compliqué, en partie en raison de l’impact de certaines décisions publiques.

La Fédération nationale des syndicats d’exploitants agricoles (FNSEA) rappelle l’engagement quotidien du monde agricole dans la transition écologique et agroécologique et propose au Gouvernement un travail sur les indicateurs qui tiennent compte de l’environnement économique des entreprises agricoles.

Dans ce contexte, 1,3 milliard d’euros ont été ajoutés au budget du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Cette augmentation marque l’engagement du Gouvernement dans l’accompagnement des agriculteurs à mettre en œuvre la planification écologique ; un signal envoyé au monde agricole de l’augmentation des moyens des pouvoirs publics pour répondre à leurs demandes.

Dimanche 24 septembre, la coalition de droite (Parti Social-Démocrate et Parti Populaire) a remporté les élections régionales à Madère mais a perdu d'un siège sa majorité parlementaire, n'ayant obtenu que 23 des 47 sièges.

Le président Miguel Albuquerque avait promis de démissionner s'il n'obtenait pas la majorité. Toutefois, un accord parlementaire a pu être conclu entre la coalition de droite et le parti écologiste « Peuple, Animaux, et Nature » (PAN) dans les jours qui ont suivi les élections, permettant à l'exécutif de préserver une majorité parlementaire et à Miguel Albuquerque de demeurer-président de Madère.

C'est dans ce cadre que le Président de Madère a modifié la moitié des secrétaires de son exécutif.

Humberto Vasconcelos a été remplacé au poste de secrétaire régional de l'agriculture par Rafaela Fernandes, jusqu'alors présidente du conseil d'administration des services de santé. Teófilo Cunha, du Parti Populaire et secrétaire de la pêche, a quitté la vie politique. Son portefeuille a été transféré à Rui Barreto, président régional du Parti Populaire et secrétaire en charge de l'économie. Il est désormais le seul membre de l'exécutif issu du Parti Populaire. Enfin, Rita Andrade, ancienne secrétaire des affaires sociales, et Susana Prada, ancienne secrétaire de l'environnement, ont également été remerciées.

Certains postes clés du gouvernement régional demeurent inchangés : le secrétariat des finances, qui continuera à être dirigé par Rogério Gouveia, ainsi que le secrétariat du tourisme, qui restera sous la direction d'Eduardo Jesus.

Du côté de l'opposition, le Parti Socialiste (PS) a obtenu un peu plus de 21% des voix, en obtenant 11 sièges, 8 de moins que lors des dernières élections. La grande surprise de la soirée a été l'élection de 4 députés de "Chega", nouveau parti d'extrême droite qui sera représenté pour la première fois au Parlement régional après avoir obtenu plus de 8 % des voix.

AGENDA DE LA SEMAINE
Semaine du 2 au 9 octobre 2023

Lundi 2 octobre

Sénat :

- Élection du Président du Sénat (15h)

Parlement européen :

- Audition de Wopke Hoekstra, Commissaire désigné chargé de l'action pour le climat (18h30 à 21h30, Strasbourg).

Mardi 3 octobre

Assemblée nationale :

- **Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire :**
Audition de Mme Corinne Le Quéré, présidente du Haut Conseil (17h15)

Parlement européen :

- Audition de Maros Sefcovic, Vice-président exécutif chargé du Pacte vert pour l'Europe, des relations interinstitutionnelles et de la prospective (8h30 à 11h30, Strasbourg).

Commission européenne :

- Négociations entre les Etats du Mercosur de l'UE (3 et 4 octobre, Brasilia).
- Conférence sur l'hydrogène organisée par l'ERCST en présence de la Commission européenne, [programme](#). (14 h 30, Bruxelles).

Mercredi 4 octobre

Assemblée nationale :

- **Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire :**
Examen, conjoint avec la commission des affaires économiques, du rapport de la mission d'information commune sur la rénovation énergétique des bâtiments (M. Jean-Louis Bricout, président Mmes Julie Laernoës et Marjolaine Meynier-Millefert, corapporteuses). (9h00)
- **Commission des affaires européennes :** Audition de SEM. Victorio Redondo Baldrich, ambassadeur d'Espagne en France, sur les priorités de la Présidence espagnole du Conseil. (14h00)

Parlement européen :

- Plénière, débat (sans vote) sur la proposition de renouvellement pour 10 ans du glyphosate (13h à 22H, Strasbourg).

Jeudi 5 octobre

Assemblée nationale :

- **Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire.**

Table ronde, ouverte à la presse, sur l'analyse des enjeux spécifiques à l'Outre-mer concernant le recours aux produits phytosanitaires, réunissant : M. Luc Multigner, docteur en Médecine, épidémiologiste et chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ; M. Fabrice Le Bellec, directeur de recherche au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). (9h00)

Table-ronde, ouverte à la presse, sur l'analyse des politiques publiques de réduction des produits phytosanitaires outre-mer : M. Arnaud Martrenchar, délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer ; **M. Benoît Lombrière, délégué général adjoint d'Eurodom.** (10h40)